



SNUipp
FSU

SGEN
CFDT

SE
UNSA

SNUDI
FO

PAS
Udas

Les délégués du personnel des enseignants du 1^{er} degré de l'Isère et leurs syndicats demandent

la levée de la sanction contre Jean-Yves Le Gall

Jean-Yves Le Gall est directeur de l'école publique de Notre Dame de Vaulx en Isère. L'Inspection académique lui a signifié le retrait de sa fonction de directeur et le contraint à quitter son école parce qu'il a refusé de renseigner Base Elèves qui, depuis sa mise en place, génère interrogation, opposition et mobilisation. C'est la première fois en France qu'une telle sanction est prononcée pour ce motif.

La fonction de direction ne peut pas se réduire à cette tâche et ce, quelle que soit notre position sur Base Elèves.

Nous, soussignés, refusons les sanctions pour ce motif et exigeons le rétablissement de Jean-Yves Le Gall dans ses fonctions de directeur d'école.

Nom Prénom	Ecole	Fonction (enseignants, parents..)	signature

Avec le soutien des organisations iséroises : FSU 38, SUD Education, LDH, CNT...

A renvoyer à SNUipp-FSU : 32 avenue de l'Europe 38030 Grenoble cedex 2